

Du 30 septembre au 5 octobre 2025

(Suggestions de présentation) (©) Selon horaires et jours d'ouverture. Informations sur www.intermarche.com

*Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité et limitée à un passage en caisse pendant la période de validité de l'offre. Du mardi 30 septembre au dimanche 5 octobre 2025, dès 20€ d'achat et dans la limite de 30€ d'achat (prix payé en caisse toutes remises déduites) dès 2 produits achetés des marques Lindt, Cracotte, Gillette (hors tondeuses électriques), Sensodyne et sur les conserves Saint Eloi, sur présentation de la carte de fidélité, bénéficiez de deux bons d'achat d'une valeur totale équivalente à 80% de cet achat et dans la limite de 24€ remboursés. Voir modalités complètes en pages intérieures.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE